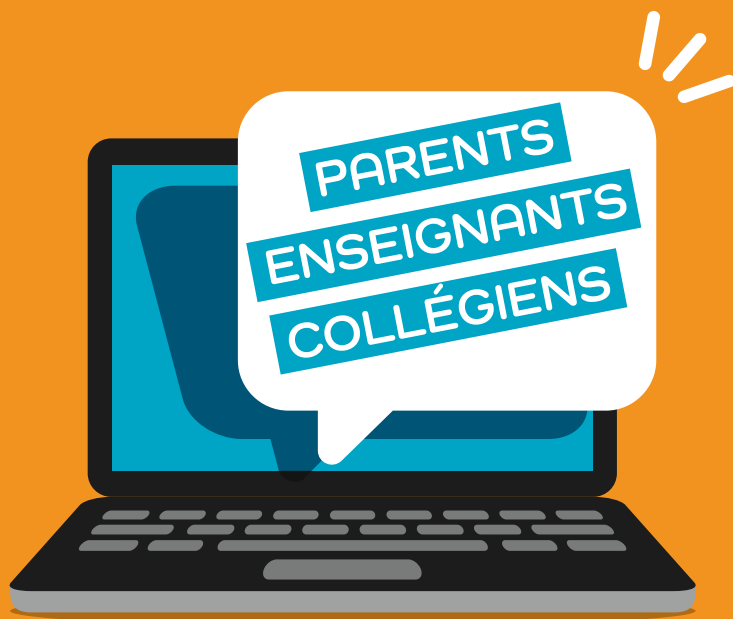


Guide pratique PC portable





ÉDITO

Madame, Monsieur, chers parents, chers élèves,

La rentrée en 6^e est un temps fort au sein de la scolarité: le Département de l'Essonne y accorde une attention toute particulière. Au-delà de ses compétences obligatoires, il souhaite ainsi donner à tous les élèves les mêmes chances de réussite avec des outils adaptés et performants.

Concrètement, chaque année, nous remettons un PC portable à tous les élèves de 6^e et leurs enseignants au sein des 120 collèges publics et privés de l'Essonne. L'ambition est simple mais essentielle: que vous disposiez, tous, des mêmes chances de réussite, que vous puissiez tous apprendre à mobiliser de manière positive le potentiel du numérique, et que vos enseignants puissent vous accompagner dans cet apprentissage.

Cette année encore, nous poursuivons ce déploiement. Nous avons souhaité en simplifier la distribution, et avons amélioré la qualité du service d'assistance au quotidien pour répondre rapidement et efficacement à vos besoins.

En favorisant l'apprentissage de l'autonomie, l'accès aux connaissances et l'ouverture sur le monde, le Département de l'Essonne agit concrètement pour lutter contre les inégalités et favoriser la réussite de tous.

Bienvenue au collège, et bonne rentrée!



François Durovray

Président du Département
de l'Essonne



Jérôme Béranger

Vice-président
en charge des collèges
et de la réussite éducative

Un PC portable pour chaque collégien



Pourquoi le Département confie-t-il un PC portable aux collégiens rentrant en 6^e?

Pour chaque collégien, disposer d'un PC portable personnel est essentiel pour travailler à la maison et au collège dans les meilleures conditions.

Ainsi, les collégiens peuvent gagner en autonomie, développer leur pratique des outils numériques, et avoir un accès facilité aux savoirs, aux ressources éducatives et à la citoyenneté.

Grâce à un travail partenarial avec l'Éducation nationale, ce projet contribue à la réussite de tous les élèves.

À qui appartient le PC portable ?

L'équipement est prêté au collégien à titre individuel et nominatif. **Il reste la propriété du Département de l'Essonne le temps de la scolarité au collège.** À la fin de la 3^e, l'équipement sera cédé gratuitement au collégien qui en deviendra propriétaire.

Que se passe t-il en cas de changement de collège ?

En cas de changement de collège en Essonne, l'élève conserve son ordinateur. La famille prévient le service d'assistance (contacts en page 11) de la nouvelle affectation du collégien.

En cas de changement de collège hors du département, la famille du collégien prévient tout d'abord le service d'assistance (contacts en page 11) et devra ensuite restituer le matériel dans son intégralité (housse, chargeur et ordinateur) au principal de son établissement, afin que le Département puisse récupérer le matériel.

Un outil numérique et pédagogique

Les PC portables distribués sont destinés à un usage éducatif et personnel :

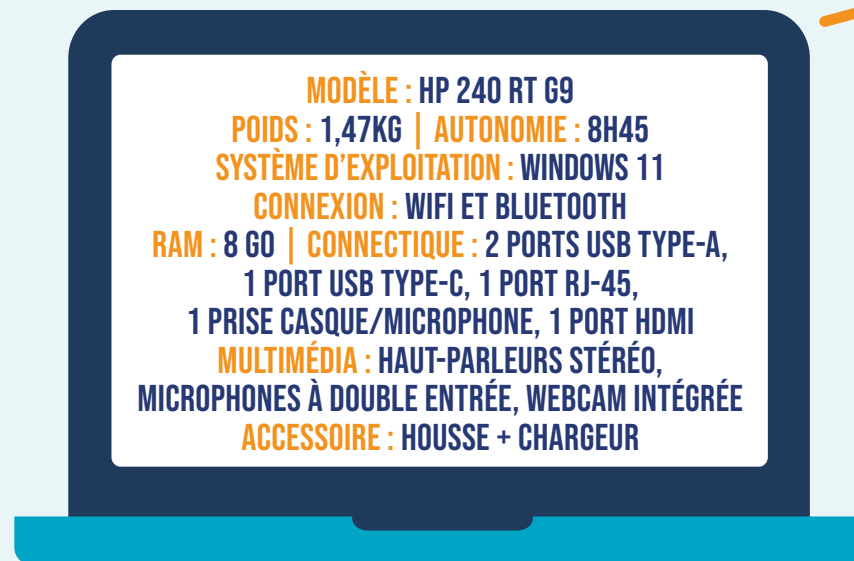
- Accès à des logiciels et des ressources pédagogiques.
- Accès à Internet, monde ouvert sur tous les sujets : actualité, histoire, arts, cinéma, sciences, cuisine, sport, citoyenneté, chacun peut y satisfaire sa curiosité.

L'utilisation en classe peut se faire à l'initiative des enseignants qui le souhaitent. Les enseignants sont dotés des mêmes PC portables que leurs élèves.

Avec un accès à l'ENT (espace numérique de travail), ce PC facilite également le lien entre les familles et les équipes pédagogiques et administratives du collège. L'ENT donne accès aux devoirs, aux notes, au cahier de texte, à une messagerie, à un ensemble de ressources et d'ouvrages numériques au travers de la bibliothèque, ou encore à l'agenda du collège. Par ailleurs, certains manuels numériques peuvent être proposés par le collège.



Les caractéristiques du PC portable



MODÈLE : HP 240 RT G9

POIDS : 1,47KG | **AUTONOMIE :** 8H45

SYSTÈME D'EXPLOITATION : WINDOWS 11

CONNEXION : WIFI ET BLUETOOTH

RAM : 8 GO | **CONNECTIQUE :** 2 PORTS USB TYPE-A,

1 PORT USB TYPE-C, 1 PORT RJ-45,

1 PRISE CASQUE/MICROPHONE, 1 PORT HDMI

MULTIMÉDIA : HAUT-PARLEURS STÉRÉO,
MICROPHONES À DOUBLE ENTRÉE, WEBCAM INTÉGRÉE

ACCESSOIRE : HOUSSE + CHARGEUR

Les logiciels téléchargeables via le Portail d'entreprise

- **Bureautique**
OnlyOffice, One Note, Adobe Acrobat DC, PDF Xchange Creator, PDF4Teachers
 - **Naviguer sur internet**
Microsoft Edge, Firefox, Chrome
 - **Moteurs de recherche**
Qwant Junior, Raccourcis pour Startpage, Ecosia, Qwant et Lilo
 - **Carte mentale**
Freeplane
 - **Mathématiques**
Calculatrice Scientifique GeoGebra 5
 - **SVT**
Phylogène, Tectoglob, Cellule 3D
 - **EPS**
Kinovea
 - **Image et photo**
PhotoFiltre7
 - **Son et vidéo**
Audacity, Openshot video, VLC
 - **Codage informatique**
Scratch 3, Mlink, ArduinoCreateAgen
- 15 logiciels spécifiques** pour les élèves à besoins particuliers, validés avec la MDPH, sont proposés via le Portail d'entreprise (apprentissage du clavier, prédicteur de mots, reconnaissance et synthèse vocale...)

L'accès à internet

Une navigation internet sécurisée

Le PC portable est équipé d'un dispositif de filtrage de navigation, de 3 navigateurs Internet et sécurisés (Microsoft Edge, Firefox, Chrome), et d'un moteur de recherche adapté et sécurisé (Qwant junior) afin de garantir la sécurité des mineurs dans leur exploration du web et des ressources numériques.

10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le Web

1 Réfléchir avant de publier

Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu publies : photos, vidéos, opinions, etc.



2 Respecter les autres

Tu es responsable de ce que tu publies sur les réseaux sociaux... Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse.



3 Ne pas tout dire

Donner le minimum d'informations sur soi en ligne, c'est se protéger ! Mieux vaut ne pas communiquer tes opinions, ta religion ou ton numéro de téléphone...



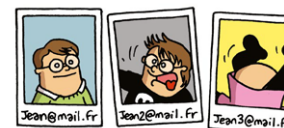
4 Sécuriser ses comptes

En paramétrant tes profils sur les réseaux sociaux, tu restes maître des informations que tu souhaites partager.



5 Créer plusieurs adresses mail

Tu peux par exemple utiliser une adresse pour les jeux vidéos, une pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les réseaux sociaux.



6 Faire attention à tes photos et tes vidéos

Envoyer, publier une photo ou une vidéo gênante de soi ou des autres, c'est risquer une diffusion incontrôlable.



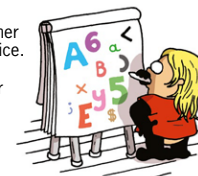
7 Utiliser un pseudonyme

Seules les personnes à qui tu l'auras communiqué sauront qu'il s'agit de toi et suivront tes aventures sur le net.



8 Protéger ses mots de passe

Il faut qu'il soit difficile à deviner et différent pour chaque service. Évite d'utiliser ton surnom ou bien ta date de naissance par exemple. Et surtout, garde-le pour toi !



9 Nettoyer ses historiques

Pour éviter d'être tracé, il est conseillé d'effacer régulièrement tes historiques de navigation et d'utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur ou un smartphone qui n'est pas le tien.



10 Surveiller sa réputation en ligne

Taper ton nom dans un moteur de recherche te permet de savoir ce qui est dit sur toi sur internet et quelles informations circulent.



Partage ces conseils
avec tes amis et ta famille
pour qu'ils protègent eux aussi leur vie privée !



En pratique

La protection du PC portable contre les virus informatiques

Le PC portable est équipé du logiciel antivirus Windows 11 Defender. Ce logiciel se met à jour automatiquement lorsque le PC portable se connecte à Internet.

Le PC portable possède également un filtrage Internet assuré par la solution Olfeo.

Attention :
veillez à sauvegarder
vos données sur
un stockage externe
si le PC est envoyé
en réparation.

Que faire en cas d'incident ?

Le PC portable bénéficie d'une garantie de deux ans couvrant les défaillances intervenant dans le cadre d'une utilisation normale. Cette garantie prend en charge les coûts des pièces et de la main-d'œuvre nécessaires à la remise en état de fonctionnement du système. Celle-ci ne prend pas en charge les casses, vols, l'oxydation ainsi que la perte des accessoires (chargeur, housse).

Dans le cadre d'un sinistre non couvert par la garantie, la réparation ou le remplacement du matériel sera pris en charge par le responsable légal.

Pour faire face à tous les incidents, le Département de l'Essonne a mis en place différentes assistances à l'utilisateur :

- par téléphone au **01 75 25 40 93** (prix d'un appel local depuis un poste fixe et portable, selon opérateurs).

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h

Les mercredis de 14h à 19h

Les samedis de 14h à 18h

Hors vacances scolaires d'été et jours fériés.



- par chat ou formulaire accessibles 24h/24 et 7j/7 en scannant ce QR Code

En cas de panne ou de mauvais fonctionnement du PC portable

- 1 Vérifiez que la batterie est chargée ou que le PC portable est correctement branché à l'aide du cordon et du boîtier d'alimentation ; relevez également l'état des voyants lumineux et l'éventuel message d'erreur.
- 2 Si vous n'avez pas résolu le problème, contactez le service d'assistance (contacts en page 11) après avoir noté le numéro de série de votre PC portable, inscrit sur le carton et sous le PC.

Un technicien vous indiquera alors la marche à suivre.

Attention : toutes les données sont effacées lorsque le système d'origine est restauré. Pensez à faire régulièrement des sauvegardes des données personnelles sur une clé USB ou un disque dur externe.

En cas de casse, vol ou perte du PC portable

En cas de sinistre, le remplacement du matériel n'est pas un droit acquis.

Il appartient au responsable légal de contacter son assurance afin de s'informer du niveau de couverture du matériel dès la mise à disposition.

Tout sinistre doit être déclaré dans les 5 jours au service d'assistance (article 1 conditions de mise à disposition à titre gratuit d'un PC portable et de ses accessoires à un collégien).

En cas de détérioration accidentelle, ou de casse non couverte par la garantie ou au-delà de la garantie de 2 ans, le Département de l'Essonne ne fournira pas de matériel de remplacement. Les réparations seront entièrement à la charge du responsable légal.

En cas de panne couverte par la garantie et si le service d'assistance n'a pas été en mesure de résoudre la panne, le matériel est collecté pour réparation, soit par envoi, soit par dépôt sur les sites d'Econocom dédiés des Ulis ou de Vélizy.

En cas de panne

En cas de dysfonctionnement couvert par la garantie, aucun frais ne sera exigé à la famille (transport et réparation). Toutefois, si la garantie est invalidée lors de l'examen, les frais de retour seront à la charge de la famille.

Dans le cas d'un dysfonctionnement hors garantie, la famille doit s'acquitter des frais de transport de 25€. La famille souhaitant ne pas payer ces frais a la possibilité de déposer le PC sur les sites d'Econocom des Ulis ou de Vélizy.

En cas d'expiration de la garantie ou d'une garantie invalidée lors de l'analyse du PC portable, le service d'assistance établira un devis gratuit pour la réparation. Les pièces proposées pourront être neuves ou reconditionnées. La famille pourra aussi, à sa charge, remplacer le PC, par un neuf ou reconditionné.

Les cas échéants, les règlements peuvent être effectués en ligne ou par virement.

Une fois que la réparation ou le remplacement est réalisé, la famille peut récupérer le PC portable via un point relais ou grâce à un envoi Chronopost à domicile.

(Ces éléments vous ont déjà été communiqués sur les conditions de mise à disposition du PC collégiens.)



Votre identifiant se trouve sur l'étiquette du guide de prise en main qui a été donné en même temps que ce PC portable.

Mode d'emploi

Chaque élève possède un identifiant sous la forme de : prenom.nom@colleges91.fr

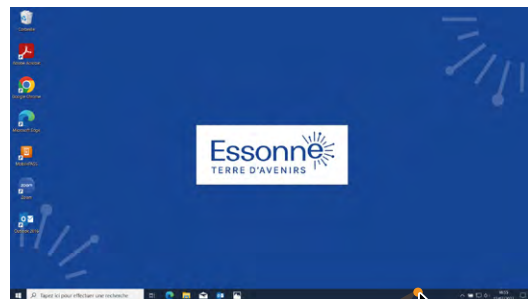
Pour les noms composés, un tiret (-) sépare les patronymes. **Le mot de passe de départ est Azerty123** Celui-ci devra être changé lors de votre première connexion.

Des stratégies de sécurité sont mises en place pour protéger votre PC portable, et vous protéger. Des alertes seront envoyées aux administrateurs si des manipulations qui contournent les règles de sécurité sont effectuées.

En cas de manquements graves aux conditions d'utilisation acceptées lors de la validation de la charte des usages numériques, les administrateurs, chefs d'établissements et le Département se réservent le droit de reprendre le matériel.

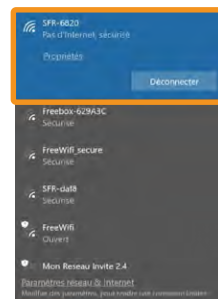
Se connecter au Wifi

Une connexion active au réseau wifi disponible est indispensable au moment de la première connexion.

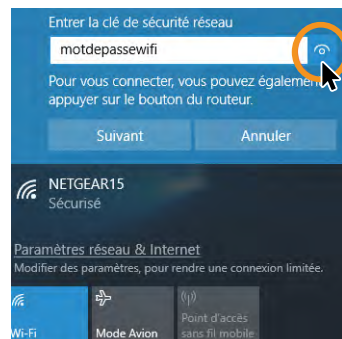


1 Cliquez sur l'icône Wifi.

Vous allez voir apparaître tous les réseaux Wifi disponibles autour de vous.

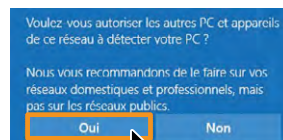


2 Cliquez sur le Wifi de la box Internet souhaitée.

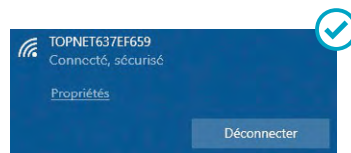


3 Entrez la clé de sécurité et cliquez sur «suivant».

Si vous ne la connaissez pas, vous la trouverez généralement sous le boîtier de la box.



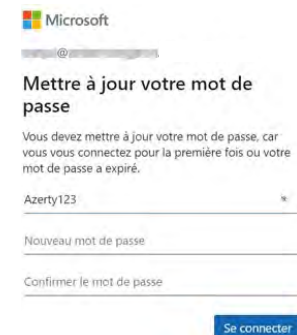
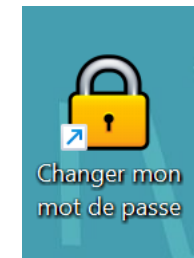
4 Autorisez les autres PC et appareils de ce réseau à détecter votre ordinateur.



5 Vous êtes maintenant connecté à Internet.

Changer son mot de passe

Vous pouvez à tout moment modifier votre mot de passe en cliquant sur l'icône suivante disponible sur votre bureau

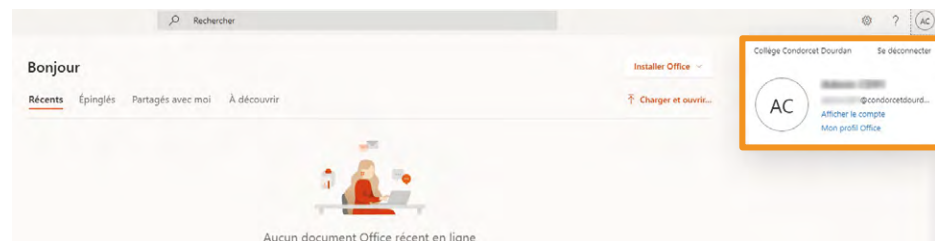


1. Saisissez le mot de passe actuel **Azerty123**
2. Renseignez un nouveau mot de passe (il doit contenir 8 caractères minimum, au moins 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre)
3. Confirmez le mot de passe choisi
4. Validez en cliquant sur **Se connecter**

Base de connaissance Office 365

C'est quoi Office 365 ?

Office 365 regroupe toute la suite Microsoft Office accessible partout depuis n'importe quel navigateur et n'importe quel périphérique connecté à Internet (PC, Mac, tablettes, smartphones...).



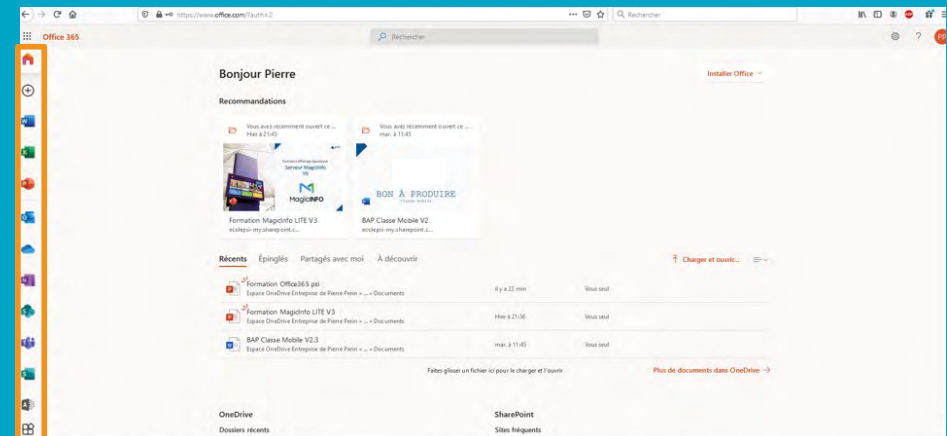
Pour connaître votre adresse, cliquez sur l'icône en haut à droite. Votre adresse apparaît ici.

Comment y accéder ?

Pour vous rendre sur la suite Office 365, ouvrez votre navigateur et recherchez : office.com

Page d'accueil

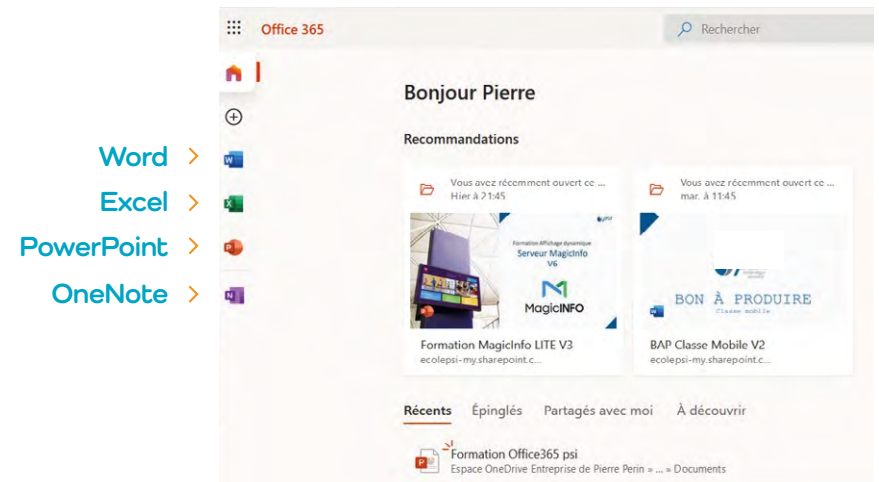
La page d'accueil se présentera comme ceci :



Vous trouverez la barre de menu sur la gauche.

Logiciels

Cliquez sur l'une des icônes pour que le logiciel s'ouvre dans une page web.

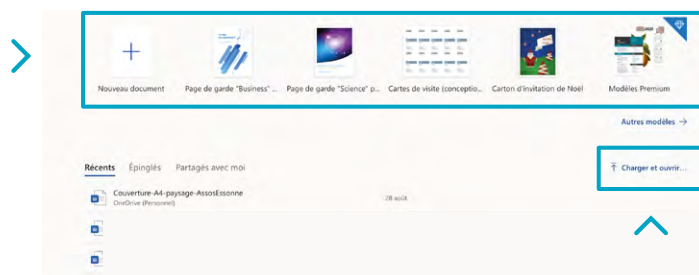




Word

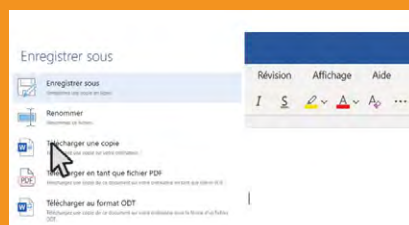
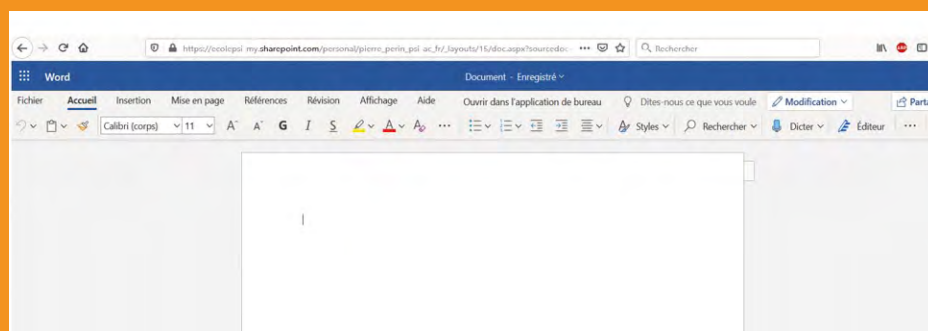
Microsoft Word est un logiciel de traitement de texte.

Créez un nouveau document, vierge ou à partir d'un modèle.



Ouvrez un document à partir de votre PC portable.

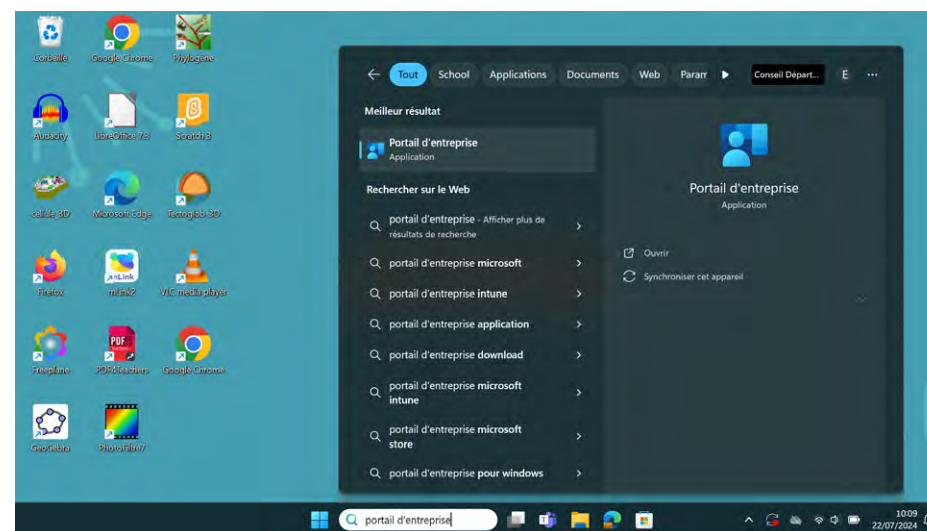
Votre document s'ouvre dans une nouvelle page. Le logiciel web s'utilise de la même manière que l'application bureau.



Plus besoin de sauvegarder votre travail, tout s'enregistre instantanément dans OneDrive. Pour enregistrer votre travail sur le PC, il faudra le faire manuellement.

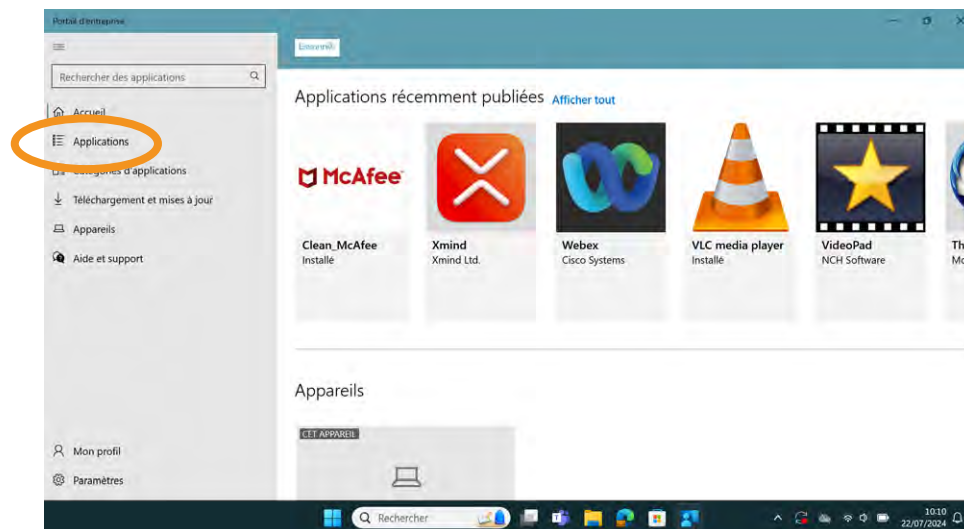
Utilisation du Portail d'entreprise

Le Portail d'entreprise est une application vous permettant d'accéder à une bibliothèque de logiciels vérifiés par le Département de l'Essonne en lien avec l'Éducation nationale. C'est l'unique moyen de télécharger et d'installer des logiciels sur votre ordinateur.



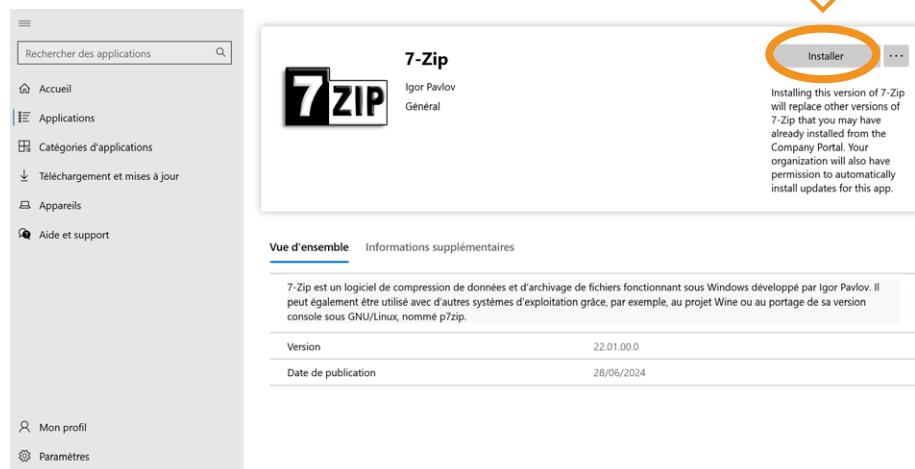
Accéder au Portail d'entreprise
Pour vous y rendre vous devez taper dans la barre de recherche Windows le terme **Portail d'entreprise** et cliquer sur l'icône de l'application.

Vous voici sur la page d'accueil du Portail d'entreprise.
Vous pouvez, à partir de celle-ci, découvrir tous les logiciels disponibles dans l'onglet **Applications** situé à gauche de l'écran.



Installation d'un logiciel

Pour installer le logiciel souhaité, vous devez cliquer sur son icône puis cliquer sur le bouton **Installer**.

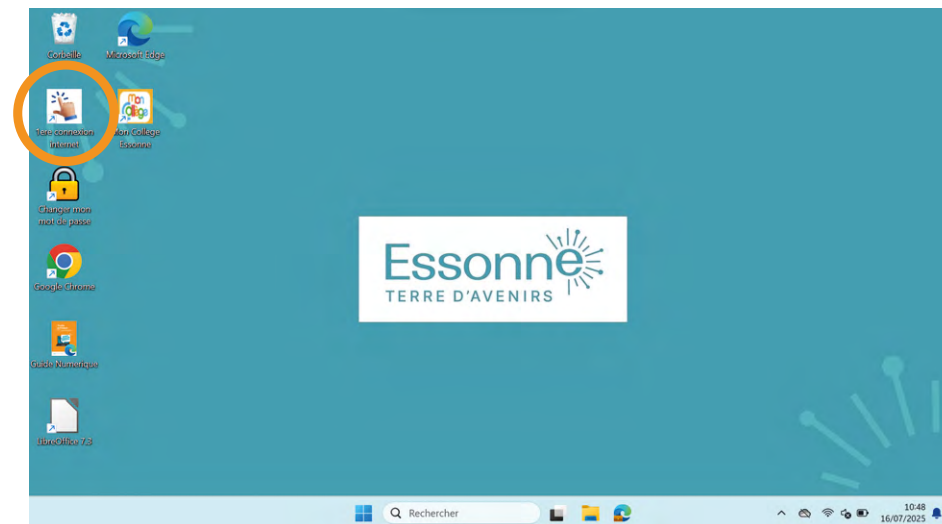


Activation d'Olfeo

Afin de pouvoir naviguer sur internet, vous devez **obligatoirement** activer la protection Olfeo avant votre première recherche web.

La manipulation d'activation présentée est à effectuer **une fois uniquement**.

1. Cliquez sur l'icône "1^{ère} connexion internet"



2. Une fois la procédure effectuée, la page internet indiquant le message "Successful authentication" s'ouvrira. Vous pourrez dorénavant naviguer normalement.

Les bons
gestes

Internet réseaux sociaux



❌ Il est interdit de télécharger des musiques ou des films sur les sites non officiels.

❌ Ne jamais donner ses vraies coordonnées sur Internet, mais utiliser toujours un pseudo ou un avatar.

❌ Il est interdit de montrer la photo de quelqu'un sans son accord, même celle d'ami-e-s.

❌ Tout ce qui est posté peut être vu par tout le monde... même sur un compte privé.

❌ Il est interdit de diffuser l'image de quelqu'un en train de se faire frapper.

❌ Ce qui est posté sur Internet ou les réseaux sociaux peut toujours ressortir, longtemps après, même si l'on croit l'avoir supprimé.

❌ Il est interdit de détenir l'image d'une personne de moins de 18 ans nue.

❌ Si on reçoit un fichier qui nous met mal à l'aise, il faut se déconnecter et en parler !

❌ Se moquer ou insulter quelqu'un est interdit, même en ligne. Les conséquences peuvent être très graves.

Plus d'infos sur les dangers
d'Internet chez les jeunes sur

violences.essonne.fr



et aussi au **30 18**
Net écoute (appel gratuit)